

**Réponse du Conseil administratif à la motion du 16 octobre 2018 de M<sup>mes</sup> et MM. Maria Pérez, Hélène Ecuyer, Ariane Arlotti, Morten Gisselbaek, Tobias Schnebli, Annick Ecuyer, Gazi Sahin, Brigitte Studer et Vincent Schaller: «La Ville de Genève s’engage pour des repas sains et bon marché au-delà de la 8P!»**

*TEXTE DE LA MOTION*

Considérant:

- le soutien populaire à l’initiative IN-141 sur la journée en accueil continu acceptée en 2010;
- la fréquentation croissante des restaurants scolaires qui démontre la nécessité d’une offre d’accueil extrafamiliale à midi permettant entre autres aux parents de concilier leur vie familiale et professionnelle;
- l’engagement de la Ville de Genève afin que les enfants qui fréquentent l’école primaire bénéficient d’un repas sain à midi les jours où ils sont scolarisés, avec notamment l’adhésion de la Ville de Genève au label Fourchette Verte;
- que l’arrêt à la fin de la 8P des prestations offertes par la Ville de Genève en matière d’accueil de midi et l’absence d’un dispositif mis en place par le Canton obligent les familles à adopter différentes stratégies dès la 9P, ne garantissant pas forcément un repas équilibré aux élèves;
- qu’il est pertinent que la Ville s’intéresse à la composition de l’assiette des élèves habitant sur son territoire pendant toute la durée de leur formation obligatoire, qui comprend le primaire, le cycle d’orientation (le secondaire I), de même que le secondaire II jusqu’à 18 ans, dans le cadre de différentes campagnes contre le surpoids et l’obésité,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de faire l’état des lieux, avec le Service de santé de l’enfance et de la jeunesse, des stratégies proposées pour les repas de midi des élèves du secondaire sur le territoire de la Ville;
- de faire un état des lieux en collaboration avec le Département de l’instruction publique, de la formation et de la jeunesse sur les connaissances délivrées aux élèves en matière de nutrition durant le parcours scolaire obligatoire.

## *RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF*

Le Conseil administratif a toujours eu à cœur de servir des repas de qualité dans les établissements scolaires dont il a la responsabilité. Ainsi, tous les restaurants sont labellisés Fourchette verte junior, et tous les menus contiennent au minimum deux produits Genève Région - Terre Avenir (GRTA) par jour. Avec le soutien d'Agenda 21, et ce depuis 2011, le Service des écoles et institutions pour l'enfance (ECO) met en place chaque année les ateliers «Croquons local au restaurant scolaire!» qui permettent de thématiser l'origine et la saisonnalité des aliments.

A noter également que depuis août 2017, suite à une demande du ECO à toutes les associations de cuisines et restaurants scolaires (ACRS), un menu végétarien par semaine est servi aux enfants.

Pour rappel, la Ville de Genève compte 10 ACRS qui fournissent quotidiennement 6500 repas (près d'un million de repas par an), distribués dans 54 réfectoires. Environ 80% des repas sont produits dans les huit cuisines de production de la Ville et 20% sont achetés à des sociétés externes.

Concernant les repas distribués au sein des crèches de la Ville de Genève, le Conseil administratif reste particulièrement attentif à la qualité des produits distribués.

Ainsi, les structures d'accueil de la petite enfance (SAPE) proposent un menu végétarien par semaine. Ce sont environ 3500 «repas» qui sont servis chaque jour.

Tout un travail est également effectué pour valoriser les achats de nourriture de la région et de saison, ainsi que sur les produits issus de la culture biologique.

Le Conseil administratif tient à ce que dès le plus jeune âge les enfants apprennent à manger sainement, à privilégier les produits locaux et de saison, ainsi qu'à prendre conscience de la nécessité d'une alimentation durable.

En outre, suite à l'adoption de la motion M-1209 «Pour un menu végétarien hebdomadaire dans les restaurants scolaires et les institutions de la petite enfance» le 28 octobre 2020, le département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS) a décidé d'avancer sur cette demande si bien que dès la rentrée 2021-2022, deux menus végétariens par semaine seront servis dans les restaurants scolaires. Cette démarche démontre le souci qu'accorde le Conseil administratif à la thématique de la nourriture au sein des écoles, mais également des crèches. En outre, la nourriture servie fait partie des actions concrètes menées par le Conseil administratif dans le cadre de la politique de transition écologique.

Concernant les repas servis au-delà de la 8P, il convient de rappeler que, contrairement aux écoles primaires, il s'agit d'une prérogative cantonale. La loi

sur l'accueil à journée continue stipule dans son article 15: «Le Canton finance l'accueil à journée continue du degré secondaire.»

De ce fait, la Ville de Genève ne peut demander au Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) d'effectuer un état des lieux, la compétence étant uniquement cantonale à ce sujet.

En conclusion, pour ce qui est de sa compétence, le Conseil administratif poursuit sa politique en faveur de repas sains, de la région et de saison afin de sensibiliser l'ensemble des enfants de la Ville de Genève sur la thématique de l'alimentation.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:  
*Gionata Piero Buzzini*

La conseillère administrative:  
*Christina Kitsos*